



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 109331

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la lutte contre la pollution au sein de ses services. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer si l'utilisation d'encre sans solvants minéraux y est ou y sera rapidement encouragée.

Texte de la réponse

Le ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer dispose pour répondre à ses besoins d'impression d'un atelier offset. À l'issue d'une réflexion qui intégrait notamment une étude en matière d'hygiène, de sécurité et d'impact environnemental, cet atelier offset a été modernisé en 2005. Parmi les axes de réflexion, la mise en place de solutions alternatives à l'usage des solvants pour l'impression et le nettoyage a été étudiée. S'agissant des encres, le ministère a évalué la faisabilité d'un remplacement des encres utilisées par des encres dont les solvants minéraux sont remplacés par des huiles végétales ou des monomères. L'étude a permis d'identifier deux types d'encres qui permettraient de diminuer, voire de supprimer les émissions de composés organiques volatils (COV) : les encres végétales et les encres UV. Cependant, si ces encres sont de bonne qualité, elles restent encore chères. De plus les réglages sur machine et le nettoyage sont plus difficiles, leur désencrage est problématique ou, comme dans le cas des encres UV, dégagent une odeur peu agréable ; enfin, ces encres sont fabriquées à partir de matières premières irritantes et ont tendance à sécher difficilement. Le ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer reste donc très attentif aux évolutions proposées comme à la diminution des coûts des esters végétaux. S'agissant du nettoyage des rouleaux et des encrers, il s'effectue dans une fontaine de lavage équipée d'un bac de rétention. Le lessiviel utilisé est un produit écologique. Les produits usagés sont récupérés et traités dans le cadre du contrat de maintenance.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109331

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11553

Réponse publiée le : 16 janvier 2007, page 655